

Nom commercial: Methyleni chloridum

Numéro de la matière: 155655

Version: 5 / CH

Date de révision: 18.06.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 18.06.25

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Methyleni chloridum

N° d'article

15565500

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Matière première pour la production et l'analyse de produits pharmaceutiques

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers \*\*\***

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2	H315
Eye Irrit. 2	H319
Carc. 2	H351
STOT SE 3	H336

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Attention

#### **Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Nom commercial: Methyleni chloridum

Numéro de la matière: 155655

Version: 5 / CH

Date de révision: 18.06.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 18.06.25

H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

**Conseils de prudence \*\*\***

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/ vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un medecin.

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient dichlorométhane

**2.3. Autres dangers**

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****Poids moléculaire**

Valeur 84.93 g/mol

**Composants dangereux****dichlorométhane**

No. CAS 75-09-2

No. EINECS 200-838-9

Numéro 01-2119480404-41-XXXX

d'enregistrement

Concentration &gt;= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Irrit. 2 H319

Carc. 2 H351

STOT SE 3 H336 Système nerveux

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité. Eloigner immédiatement les personnes contaminées à l'air frais. Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

**En cas d'inhalation**

Assurer un apport d'air frais. Conduire chez le médecin.

**En cas de contact avec la peau**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Conduire chez le médecin.

**En cas de contact avec les yeux**

Nom commercial: Methyleni chloridum

Numéro de la matière: 155655

Version: 5 / CH

Date de révision: 18.06.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 18.06.25

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin. Traitement chez un ophtalmologiste.

#### **En cas d'ingestion**

Attention quand faire vomir. Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Administrer du charbon médicinal. Appeler aussitôt un médecin.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

#### **5.1. Moyens d'extinction**

##### **Moyen d'extinction approprié**

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

#### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas combustible. Dans le cas d'un incendie environnant, formation possible de gaz dangereux. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Acide chlorhydrique (HCl); Phosgène

#### **5.3. Conseils aux pompiers**

##### **Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

##### **Autres données**

Rabattre les vapeurs par pulvérisation d'eau. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Mettre les personnes en sûreté. Ne pas inhaller les vapeurs. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Assurer un apport d'air frais.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. liant universel). Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement. Pomper les quantités importantes. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Informations concernant la manipulation en toute sécurité: voir Section 7. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8. Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

##### **Conseils pour une manipulation sans danger**

Travailler uniquement sous hotte. Ne pas inhaller la substance. Eviter le développement des poussières/brumes/ vapeurs.

#### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

##### **Température de stockage recommandée**

Valeur 15 - 25 °C

##### **Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Matériau non approprié: matière plastique. Matériau

Nom commercial: Methyleni chloridum

Numéro de la matière: 155655

Version: 5 / CH

Date de révision: 18.06.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 18.06.25

non approprié : polyéthylène, caoutchouc. Ne pas utiliser de récipient en acier.

**Classes de stockage**

Classe de stockage d'après TRGS 510 6.1D

Matières dangereuses non  
combustibles, à toxicité aiguë cat. 3 /  
toxiques ou à effet chronique

Classe de stockage (Suisse) 10/12

Autres substances dangereuses liquides

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver le récipient bien fermé.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle****Valeurs limites d'exposition****dichlorométhane**

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	177 mg/m <sup>3</sup>
Valeur limite à courte terme	706 mg/m <sup>3</sup>

Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Remarque: H C1#B B; Kopfweh; HSE NIOSH DFG

**Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****dichlorométhane**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	176 mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	12 mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	par inhalation
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	44 mg/m <sup>3</sup>

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique
Concentration	5.82 mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Consommateur
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	orale
mode d'effet	Effet systémique

Nom commercial: Methyleni chloridum

Numéro de la matière: 155655

Version: 5 / CH

Date de révision: 18.06.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 18.06.25

Concentration 0.06 mg/kg/d

**Concentration sans effet prévisible (PNEC)****dichlorométhane**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0.31	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0.031	mg/l
Valeur type	PNEC	
Conditions	Occasionel	
Concentration	0.27	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	26	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment	
Concentration	2.57	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	0.262	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0.33	mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Protéger la peau préventive. Nettoyer les mains et le visage après le travail.

**Protection respiratoire - Note**

Protection respiratoire en présence de vapeurs. Filtre Anti-gaz AX.

**Protection des mains**

Gants de protection			
Matériau approprié	vitone		
Épaisseur du gant	0.70	mm	
Temps de pénétration	> 120	min	

**Protection des yeux**

Lunettes de protection; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

**Protection du corps**

Vêtement de protection

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière**

liquide

Nom commercial: Methyleni chloridum

Numéro de la matière: 155655

Version: 5 / CH

Date de révision: 18.06.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 18.06.25

**Couleur**

incolore

**Odeur**

odeur d'éther

**Point de fusion**

Valeur

-95

°C

Pression

1013 hPa

**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur

40

°C

Pression

1013 hPa

**inflammabilité**

Non applicable

**Limite inférieure et supérieure d'explosion**

Limite d'explosivité, inférieure

13

%(V)

Limite d'explosivité,

22

%(V)

supérieure

**Point d'éclair**

Valeur

°C

méthode

closed cup

Remarque

Non applicable

**Température d'inflammabilité**

Valeur

605

°C

méthode

DIN 51794

**valeur pH**

Remarque

N'est disponible

**Viscosité****dynamique**

Valeur

0.42

mPa.s

température

25

°C

**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow

1.25

**Pression de vapeur**

Valeur

584

hPa

température

25

°C

**Densité et/ou densité relative**

Valeur

1.33

g/cm³

température

20

°C

**9.2. Autres informations****Taux d'évaporation**

Valeur

1.9

**Hydrosolubilité**

Valeur

13.2

g/l

température

25

°C

**température d'auto-inflammabilité**

Valeur

605

°C

**propriétés explosives**

évaluation

N'est disponible

**Propriétés comburantes**

Remarque

N'est disponible

Nom commercial: Methyleni chloridum

Numéro de la matière: 155655

Version: 5 / CH

Date de révision: 18.06.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 18.06.25

Source

Fiche de données de sécurité approvisionneur

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2. Stabilité chimique

Protéger de l'action de la lumière.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Incompatibilité possible avec les matériaux répertoriés à la rubrique 10.5.

### 10.4. Conditions à éviter

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

### 10.5. Matières incompatibles

Danger d'explosion avec: Les métaux alcalins, Aluminium, NO<sub>2</sub>, Réagit au contact de l'acide nitrique. oxygen, Oxyde d'azote ( NO<sub>x</sub> ), Permanganate de potassium, Hypochlorite de sodium, hydrocarbures halogénés

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Chlorure d'hydrogène (HCl), Phosgène

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

#### Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

##### dichlorométhane

Espèces	rat		
DL50	> 2000	mg/kg	
méthode	OCDE 401		

##### dichlorométhane

Espèces	Être humain		
LDLo	357	mg/kg	
Source	RTECS		

##### dichlorométhane

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
NOAEL	6	mg/kg	
Durée d'exposition	104	Weeks	

#### Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

##### dichlorométhane

Espèces	rat		
DL50	> 2000	mg/kg	
méthode	OCDE 402		

#### Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

##### dichlorométhane

Espèces	rat		
CL 50	60.14	mg/l	
Durée d'exposition	4	h	
Administration/Forme	Vapeurs		
Source	Données de la littérature		

##### dichlorométhane

Nom commercial: Methyleni chloridum

Numéro de la matière: 155655

Version: 5 / CH

Date de révision: 18.06.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 18.06.25

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
NOAEL	0.71		mg/l
Durée d'exposition	104	Weeks	
méthode	OECD 453		
<b>dichlorométhane</b>			
Espèces	souris		
CL 50	86		mg/l
Administration/Forme	Vapeurs		

**Corrosion/irritation cutanée (Composants)****dichlorométhane**

Espèces	lapin		
évaluation	irritant		
méthode	OCDE 404		
Remarque	Le contact de longue durée ou répété avec le produit peut provoquer des lésions de la peau non allergiques (dermitite de contact)		

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****dichlorométhane**

Espèces	lapin		
évaluation	irritant		
Remarque	Risque de lésions oculaires graves.		

**Sensibilisation (Composants)****dichlorométhane**

Espèces	souris		
évaluation	non sensibilisant		
méthode	OECD 429		

**Mutagénicité (Composants)****dichlorométhane**

Espèces	souris		
Remarque	négatif		

**dichlorométhane**

Espèces	mammifère, espèce indéterminée		
évaluation	Données disponibles sur la génotoxicité in vitro.		
méthode	OECD 473		
Remarque	positif		

**dichlorométhane**

Espèces	Salmonella typhimurium		
évaluation	Données disponibles sur la génotoxicité in vitro.		
méthode	OECD 471		
Remarque	positif		

**Toxicité reproductrice (Composants)****dichlorométhane**

Remarque	Non applicable		
----------	----------------	--	--

**Cancérogénicité (Composants)****dichlorométhane**

Remarque	Soupcou d'effet cancérogène.		
----------	------------------------------	--	--

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****dichlorométhane**

<b>Exposition unique</b>	Risque présumé d'effets graves pour les organes.
évaluation	Voie d'exposition par inhalation

Nom commercial: Methyleni chloridum

Numéro de la matière: 155655

Version: 5 / CH

Date de révision: 18.06.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 18.06.25

organes : Système nerveux

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

### Expériences issues de la pratique

Après résorption de quantités toxiques: perturbations du système nerveux central. risque d'affections hépatiques. risque d'affections rénales. risque d'affections cardiaques.

### Autres données

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques \*\*\*

### 12.1. Toxicité

#### Toxicité pour les poissons (Composants)

##### dichlorométhane

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	193		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

#### Toxicité pour les daphnies (Composants)

##### dichlorométhane

Espèces	Daphnia magna		
CL 50	27		mg/l
Durée d'exposition	48	h	

#### Toxicité pour les algues (Composants)

##### dichlorométhane

Espèces	Raphidocelis subcapitata		
CL50	> 662		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

méthode OCDE 201

#### Toxicité pour les bactéries (Composants)

##### dichlorométhane

Espèces	boue activée		
CE50	2590		mg/l
Durée d'exposition	40	min	

méthode OECD 209

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Biodégradabilité (Composants)

##### dichlorométhane

Valeur	68	%
Durée de l'essai	28	d
méthode	OECD 301D	
Remarque	Selon les critères de l'OCDE, le produit est facilement biodégradable (readily biodegradable).	

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

log Pow 1.25

#### Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Nom commercial: Methyleni chloridum

Numéro de la matière: 155655

Version: 5 / CH

Date de révision: 18.06.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 18.06.25

**dichlorométhane**log Pow  
méthode

1.25

expérimentell

**12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité dans le sol (Composants)****dichlorométhane**

Mobile dans les sols

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Résultats des évaluations PBT et vPvB \*\*\***

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.

La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

**12.7. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Ne pas laisser parvenir le produit dans la terre, l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

**Emballages contaminés**

Eliminer comme le produit non utilisé.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Nom commercial: Methyleni chloridum

Numéro de la matière: 155655

Version: 5 / CH

Date de révision: 18.06.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 18.06.25

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
<b>14.1. Numéro ONU</b>	1593	1593	1593
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	DICHLOROMÉTHANE	DICHLOROMETHANE	DICHLOROMETHANE
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	6.1	6.1	6.1
Carte pour désignation du danger			
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	2		

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination

WGK 2

de l'eau (Allemagne)

Remarque

classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée pour cette substance

## RUBRIQUE 16: Autres informations

#### mentions de danger H-de la rubrique 3

H315

Provoque une irritation cutanée.

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

H336

Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

H351

Susceptible de provoquer le cancer.

#### catégories de danger CLP de la rubrique 3

Carc. 2

Cancérogénicité, Catégorie 2

Eye Irrit. 2

Irritation oculaire, Catégorie 2

Skin Irrit. 2

Irritation cutanée, Catégorie 2

STOT SE 3

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique

STOT un., Catégorie 3

#### Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de

Nom commercial: Methyleni chloridum

Numéro de la matière: 155655

Version: 5 / CH

Date de révision: 18.06.2025

remplace la version: 4 / CH

Date d'impression 18.06.25

sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.